

RAPPORT N° 05/1-44
au Conseil Municipal

OBJET

MISE A LA REFORME DE MATERIELS DE REPROGRAPHIE
HORS D'USAGE OU OBSOLETES

Aux termes de l'Article L1311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les biens du domaine public des communes sont inaliénables et imprescriptibles et le restent s'ils n'ont pas été préalablement déclarés. Eu égard à la nécessité de réformer divers matériels de reprographie hors d'usage, répertoriés en annexe je vous demande :

- 1) de prononcer le déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune des matériels répertoriés en annexe ;
- 2) d'approuver leur mise à la réforme ;
- 3) de m'autoriser :
 - à les mettre au rebut,
 - soit à les céder à titre gratuit ou onéreux après publicité préalable,
 - soit à en faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général (en pareil cas, une Délibération distincte fixera le(s) bénéficiaire(s) de la cession à titre gratuit).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 05/1-44

du Conseil Municipal

en séance du vendredi 11 Mars 2005

OBJET

**MISE A LA REFORME DE MATERIELS DE REPROGRAPHIE
HORS D'USAGE OU OBSOLETES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/1-44 présenté par le Député-Maire, au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Prononce le déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune des matériels de reprographie hors d'usage ou obsolètes répertoriés en annexe.

ARTICLE 2

Approuve la mise à la réforme de ces matériels.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à les mettre au rebut conformément à la réglementation.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis le

18 MAR. 2005



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

**Mise à la réforme
de matériels de reprographie hors d'usage ou obsolètes**

N°	MATERIEL	MARQUE	MODEL	SERIE
1	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045234
2	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2046137
3	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045225
4	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045119
5	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	516124
6	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	516125
7	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2046137
8	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2047237
9	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045125
10	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045203
11	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	515961
12	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045009
13	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	516071
14	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	516127
15	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045242
16	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2044972
17	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	516073
18	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045343
19	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045200
20	Photocopieur	OLIVETTI	copia 9017	2045186
21	Photocopieur	XEROX	5018	2118623722